

Transport touristique : Un facteur déterminant pour le développement du tourisme

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 15-01-2008 22:51:02

Le transport touristique est indiscutablement un facteur déterminant pour le développement du tourisme dans notre pays. L'activité touristique nationale est liée à 90% à l'aérien. Une fois sur place, le déplacement terrestre de nos visiteurs se fait à travers un transport touristique efficace, confortable, bien géré mais également bien réglementé. Il suffit de voir toute la panoplie des véhicules du tourisme, stationnés dans les sites culturels touristiques pour se rendre à cette évidence. Le secteur du transport touristique dynamise l'économie nationale, à plusieurs niveaux.

Toutes les entreprises de transport créent des emplois, entretiennent des emplois, créent de l'investissement, aident le pays à faire des rentrées en devises. De la PME à la grande entreprise, l'apport pour l'économie locale, régional et nationale est indéniable. Les excursions touristiques sont faites avec des autocars de 45 places, des mini bus de 24 places, de 12 places, des limousines pour VIP, des véhicules tout terrain, notamment pour le sud du Maroc. Le nombre de ces 4/4 qui sillonnent le grand Sud marocain est impressionnant.

Les opérateurs investissent sérieusement dans le développement de ce secteur. Certains avec 50 véhicules tout terrain, d'autres avec 100, deux cent et même quatre cent. L'investissement lourd veut dire que l'on a confiance dans le présent et l'avenir de son pays et qu'en principe l'administration prend en considération cette activité patriotique économique et accompagne intelligemment le secteur. Malheureusement sur le terrain, selon ces opérateurs, les décisions qui sont prises, notamment au niveau de la réglementation, ne tiennent pas compte de la concertation avec les professionnels du secteur.

Ce manque de concertation crée des nuisances, voire des complications et peut même aller jusqu'au blocage de l'activité. La dernière réglementation au sujet des véhicules tout terrain, les fameux 4/4, pour transport des touristes limite le nombre de passagers à trois (clients) pour les véhicules ordinaires (plus chauffeur et guide évidemment) et à cinq clients, pour les véhicules aménagés. Pour le premier cas, à supposer que vous avez une demande d'excursion Grand Sud, Agadir Zagora, pour une semaine demandée par un couple et avec deux enfants âgés de 10 et 14 ans. Vous êtes obligé selon la nouvelle réglementation applicable en janvier 2008 de leur proposer deux 4/4, puisque le texte stipule qu'il faut uniquement trois passagers, plus un guide et chauffeur. Que faire alors ? Comment va être la réaction des clients ?

C'est là l'une des complications que pose cette nouvelle réglementation qui doit être revue et corrigée, en concertation avec les professionnels. Tout le monde est pour la sécurité routière, mais dans la limite du raisonnable et de l'économiquement rentable. Si une bonne réglementation doit être appliquée, c'est à propos de tous ces cars de transport public qui ont plus de vingt ans d'âge et qui continuent à rouler (certains dans un état défectueux notamment des les localités lointaines), créant chaque mois, sinon chaque semaine, des accidents mortels par ci et par là. Les véhicules de

transport touristique sont tous de 1ère catégorie, bien soignés par les opérateurs étant leur gagne pain principal. Conscients de leur apport dans le développement du tourisme, ils ne ménagent aucun effort pour être au niveau de la politique touristique nationale. C'est à l'Administration et aux pouvoirs publics d'être à leur écoute et de les accompagner pour pérenniser ce développement.

L'Opinion